Le Tuto Gratuit

pour savoir comment remplir votre

Déclaration d'impôt

auto-entrepreneur

Le formulaire 2042-C-PRO n'aura plus aucun secret pour vous !

Édition 2024

Pour la déclaration des revenus 2023

Un tutoriel édité par :



Pour faire votre déclaration d'impôt en toute simplicité !

Sommaire



page 1

Rappels généraux

Les principales infos à retenir sur la déclaration d'impôt auto-entrepreneur

page 3

Connexion et premières étapes

Les différentes cases à cocher pour accéder à la déclaration 2042-C-Pro

page 7

Vous avez opté pour le versement libératoire

Les cases à remplir sur le feuillet 2042-C-Pro en cas d'option pour le VFL

page 10

Vous n'avez pas opté pour le versement libératoire

Les cases à remplir sur le feuillet 2042-C-Pro sans option pour le VFL

page 14

Pour aller plus loin

Des ressources complémentaires sur les charges à payer et l'imposition ainsi qu'un simulateur d'impôt pour comparer les modes d'imposition



Depuis le 1er janvier 2019, **le prélèvement à la source de l'impôt est entré en vigueur**, modifiant un peu la manière dont fonctionne l'imposition pour les auto-entrepreneurs.

Cependant, il reste obligatoire de déclarer, chaque année, ses revenus de l'année précédente pour actualiser les taux de prélèvements ou le montant des acomptes pour les travailleurs indépendants. Cette déclaration permet également de régulariser les éventuels trop perçus ou au contraire le solde d'impôt restant dû.

Les auto-entrepreneurs doivent donc déposer, en complément de leur déclaration de revenus 2042, une déclaration complémentaire appelée la déclaration de revenus complémentaires professionnels 2042-C-PRO.

Bon à savoir :

Sauf cas particuliers (pas d'accès à internet notamment), cette déclaration doit être effectuée par voie dématérialisée obligatoirement, c'est-à-dire en ligne, en même temps que la déclaration de revenus de votre foyer.

Pour 2024, la déclaration en ligne de vos revenus sera possible à partir du 11 avril. Ensuite, la date limite pour effectuer cette déclaration dépendra de votre département :



Concernant les déclarations papier, la date limite est fixée au mardi 21 mai 2024 à 23h59, le cachet de La Poste faisant foi.

Retrouvez les infos détaillées sur les dates de déclaration dans notre article de blog ici.

Attention !

En cas de retard, vous risquez une majoration de 10% du montant de votre impôt. Cette majoration peut grimper jusqu'à 40% après un mois de retard et une relance de l'administration.

Les foyers non-imposables ou ceux bénéficiant d'une restitution d'impôt recevront leur avis d'imposition sur les revenus 2023 au mois de juillet. À partir de la dernière semaine de juillet, les « trop perçus » commenceront à être remboursés. Pour les foyers imposables, les avis d'impositions seront transmis à partir du mois d'août.

Suite à votre déclaration d'impôt, les montants de vos acomptes et votre taux de prélèvement à la source seront actualisés en septembre. En fin septembre, il vous faudra éventuellement payer le complément d'impôt dû pour vos revenus de 2023 si vos prélèvements à la source n'étaient pas suffisants. Si ce montant est inférieur à 300€, le règlement se fait en une fois. Au-delà de 300€, le paiement se fera en 4 fois jusqu'en décembre.

#2

Connexion et premières étapes

Rendez-vous sur le site des impôt en suivant ce lien :

Accéder au site des impôts

Puis connectez-vous avec votre numéro fiscal (n° à 13 chiffres qui se trouve sur vos avis d'impôt en haut à gauche, rubrique « mes références ») et votre mot de passe. Une fois connecté(e), vous arrivez sur la page d'accueil de votre espace particulier :

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	Mon espace particulier			Q Recherche	Amon profil	ntact et RDV Déconnexion	
Liberté Égalité Fraternité	impots.gouv.tr				Demière conne	THOMAS VERMEULE N° fiscal : prion le 13 avril 2023 à 13:11	
Tableau de bord	Prélèvement à la source	Paiements	Documents	Biens immobiliers	Déclarer	Autres services	
-	PENSER À DÉCLAR	ER EN LIGNE	Ē				6
	Le service de déclaration de reve N'hésitez pas à utiliser ce service	enus en ligne est ouv e pour souscrire votr	vert. e déclaration.	Accé	der à la déclara	tion en ligne	
	 A quoi servent m 	es impôts ?		PRÉLÈV	/EMENT À L/ TAUX ACTUI	A SOURCE : EL	
	€ Payer en ligne	mes impôts		_	%	0	



Vous y retrouverez les principales informations de votre foyer fiscal : taux de prélèvement à la source, vos acomptes mensuels ou trimestriels, etc.

Pour accéder à votre déclaration, cliquez sur « Accéder à la déclaration en ligne » tout en haut de la page, sur la droite (cf. capture d'écran ci-dessus).

Vous verrez apparaître un message de bienvenue (qui peut varier selon votre situation) :

impots.gouv.tr	Déclaration de revenus
	Consulter l'aide ≫
Bienv	enue dans la déclaration de revenus en ligne
vous a	
de l'en: etc.). v qui ne Vo vo vo ser tra dér	semble des informations connues de l'administration fiscale concernant votre foyer fiscal (salaires, pensions érifiez-les avec attention et corrigez ou complétez-les si besoin. Ajoutez tous les montants ou informations sont pas déjà indiqués. us et/ ou votre conjoint(e) êtes travailleur indépendant exerçant une activité artisanale, mmerciale ou libérale. us n'avez qu'une seule démarche déclarative à réaliser : les revenus que vous allez déclarer en ligne viront également de base au calcul de vos cotisations et contributions sociales personnelles. Ils seront nsmis à votre Urssaf, ainsi qu'à votre caisse de retraite des professions libérales le cas échéant, sans marche supplémentaire de votre part (en savoir plus).
de l'ens etc.). V qui ne Voi coi Voi ser trai dér Afin de par l'icé	Inter commence de la formation de l'administration fiscale concernant votre foyer fiscal (salaires, pensions sont pas déjà indiqués. us et/ ou votre conjoint(e) êtes travailleur indépendant exerçant une activité artisanale, mmerciale ou libérale. us n'avez qu'une seule démarche déclarative à réaliser : les revenus que vous allez déclarer en ligne viront également de base au calcul de vos cotisations et contributions sociales personnelles. Ils seront nsmis à votre Urssaf, ainsi qu'à votre caisse de retraite des professions libérales le cas échéant, sans marche supplémentaire de votre parcours déclaratif, les erreurs les plus fréquentes sont signalées êne
de l'en etc.). V qui ne Voi coi Voi ser trai dér Afin de par l'icé Pour ei	Inter contrainter de la mortanda n'ou sampline concernant votre foyer fiscal (salaires, pensions cérifica-les avec attention et corrigez ou complétez-les si besoin. Ajoutez tous les montants ou informations sont pas déjà indiqués. us et/ ou votre conjoint(e) êtes travailleur indépendant exerçant une activité artisanale, mmerciale ou libérale. us n'avez qu'une seule démarche déclarative à réaliser : les revenus que vous allez déclarer en ligne vivont également de base au calcul de vos cotisations et contributions sociales personnelles. Ils seront namiché supplémentaire de votre caisse de retraite des professions libérales le cas échéant, sans marche supplémentaire de votre parcours déclaratif, les erreurs les plus fréquentes sont signalées on e vous accompagner tout au long de votre parcours déclaratif, les erreurs les plus fréquentes sont signalées one e.

Vous êtes prêt(e) ?! Alors vous pouvez cliquer sur « Commencer » et on y va !

Les étapes suivantes vous permettent d'indiquer si votre situation personnelle a changé (mariage/divorce/PACS, enfants à charge, adresse,

Vérifiez ces infos et modifiez-les si nécessaires. Vous arrivez ensuite à l'étape 3 de la déclaration « **Revenus et charges** » :



Ce message s'affichera. Cliquez sur « OK » pour pouvoir ensuite sélectionner les différentes catégories de revenus de votre foyer.

Vous devrez cocher les cases qui vous correspondent, comme indiqué sur la capture d'écran ci-dessous :

REVENUS	89
	Traitements, salaires
	Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux
	Salaires, gains d'actionnariat salarié
	Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif
	Revenus de capitaux mobiliers
	Plus-values et gains divers
	Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 eur
	Revenus fonciers Location non meublée
	Revenus exceptionnels ou différés 💿 💊 que soit votre categorie d'activite
	Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
	Revenus agricoles
	Revenus industriels et commerciaux professionnels
	Revenus industriels et commerciaux non professionnels Autres
	Revenus des locations meublées non professionnelles
	Revenus non commerciaux professionnels
	Revenus non commerciaux non professionnels

vous indiquerons q vez la possibilité de la rubrique qui vous uve au-dessus des d	uelles cases vous devez saisir directement le nun intéresse plus facilemen ifférentes catégories de r	remplir selon néro de case à t dans la barre evenus :
LECTIONNEZ CI-DESSOUS	S LES RUBRIQUES QUE RE APPARAITRE	
ouver les cases qui vous concerne	ent, vous pouvez utiliser le moteur de rec	herche :
	Deskersher	
	vous indiquerons q vez la possibilité de s a la rubrique qui vous ouve au-dessus des d LECTIONNEZ CI-DESSOUS VOUS SOUHAITEZ FAI	s vous indiquerons quelles cases vous devez vez la possibilité de saisir directement le nun a la rubrique qui vous intéresse plus facilemen puve au-dessus des différentes catégories de re- ELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE

Passez ensuite à l'étape suivante. Un message vous informe que la déclaration est pré-remplie avec les informations connues par l'administration fiscale. Cette première étape correspond aux traitements et salaires.

C'est ici que vous devez remplir vos **revenus salariés** et les éventuels **allocations chômages** perçues. Normalement, ces lignes sont pré-remplies. En cas d'erreur, **cliquez sur le stylo pour les modifier**.



TRAITEMENTS, SALAIRES		and the second se
	THOMAS	Notice
Traitements et salaires connus	1AJ	VERMEULE
Retenue à la source		
En cas de rémunération versée par une société que vous contrôlez directement ou indirectement, cochez la case :		
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA	
Abattement forfaitaire Assistants matemols/familiaux, journalistes	1GA	
Revenus d'heures supplémentaires exonérés connus	1GH	
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	
Agents généraux d'assurance	1GG	
Autres revenus imposables Chômage, préretraite	1AP	
Retenue à la source		
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	
Autres salaires de source étrangère	1AG	
Vous souhaitez étaler sur 4 ans l'imposition de votre prime de départ à la retraite ou en prére	traite, <i>cliqu</i>	uez-ici
	1AK	
Souhaitez-vous opter pour les frais réels ?	1	Option frais réels
Salariés ayant travaillé en Suisse dans les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Vaud	Our	ir la subrique M

Vous avez opté pour le Versement Libératoire de votre impôt



Cette partie ne concerne que les **auto-entrepreneurs ayant opté pour le versement fiscal libératoire (VFL)** de l'impôt sur le revenu auto-entrepreneur (si ce n'est pas votre cas, passez directement à la partie 4).

Vous avez donc coché la case « Micro-entrepreneur (autoentrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu » sur l'écran précédent (cf. page 5 de ce tuto).



Bon à savoir :

Pour rappel, pour pouvoir bénéficier du régime du VFL en 2023, votre revenu fiscal de référence de 2021 doit être inférieur à 26 070 € pour une part de quotient familial (à multiplier par le nombre de parts de votre foyer en 2021).

Si vous n'étiez finalement plus éligible au VFL en 2023, dans ce cas, vous devrez cocher la case « Réductions et crédits d'impôt... », située dans la partie "Charges" sur la page où vous pouvez sélectionner vos différentes sources de revenus (voir p. 5 de ce tuto) :

•	Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite), charges et imputations diverses
	Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales prestations compensatoires, etc.
0	Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard)
~	

Vous devrez indiquer dans la case 8UY le montant des versements libératoires effectués en 2023 (à vérifier grâce à vos justificatifs de déclarations Urssaf). Ils seront déduits de votre impôt réellement dû après régularisation. De plus, vous devrez déclarer votre chiffre d'affaires comme si vous n'aviez pas opté pour le VFL. Reportez-vous donc à la partie 4 « Vous n'avez pas opté pour le VFL » de ce tuto afin de remplir correctement votre déclaration d'impôt.

Après avoir cliqué sur « Suivant » sur la page « Traitements, salaires », ce message s'affichera :

		O Quitter	
E.	Si vous avez opté pour le prélèvement libératoire d'impôt sur le revenu votre activité d'auto-entrepreneur, reportez sur l'écran ci-dessous le mont chiffre d'affaires ou de vos recettes (si supérieur à "0"). Si vous n'avez pas opté pour le prélèvement libératoire d'impôt sur le re- de votre activité d'auto-entrepreneur, reportez le montant de votre chiff ou de vos recettes (si supérieur à "0") dans les rubriques "régime micro suivants.	a au titre de cant de votre venu au titre fre d'affaires " des écrans	su
		ОК⊳	1

Cliquez sur « OK » puis remplissez les champs apparaissant en dessous :

	VOS REVENUS	
REVENUS ET PLUS-VALUES DES	S PROFESSIONS NON SALARIÉES	
	AVANT ORTÉ DOUR LE VERSEMENT LIRÉRATO	
REVENU	eneur) AYANT OPTE POUR LE VERSEMENT LIBERATO	RE DE L'IMPOT SUR LE
		Notice
Revenus industriels et commerciaux Chiffre d'affaires brut	Pour le CA des ventes de	THOMAS VERMEULE
Ventes de marchandises et assimilées :	marchandises et activités	
- total du chiffre d'affaires réalisé en 2023	assimilées encaissé en 2023	5TA
Prestations de services et locations meubl	ées :	
- total du chiffre d'affaires réalisé en 2023	Pour le CA des prestations de	5TB
Examen de conformité fiscale (ECF)	services artisanales et	5AC
Nom et adresse du prestataire (cliquez sur le bouton	commerciales encaissé en 2023	Détail
Revenus non commerciaux	K	\frown
Total des recettes réalisées en 2023	our le CA des prestations de	5TE
Examen de conformité fiscale (ECF)	ervices libérales encaissé en 2023	5AE
Nom et adresse du prestataire (cliquez sur le bouton	Détail)	Détail

Bon à savoir : Si vous n'êtes pas le déclarant 1, le "T" peut-être remplacé par "U" ou "V".

- Si vous exercez une activité de vente de marchandises ou assimilée :
 - ✓ Case 5TA : l'ensemble du CA encaissé en 2023 en ventes de marchandises.
- Si vous exercez une activité de prestation de service artisanale ou commerciale (BIC) :
 <u>Case 5TB</u>: l'ensemble du CA encaissé en 2022 en prestation de service BIC.
- Si vous exercez une activité de prestation de service libérale (BNC) :
 - ✓ Case 5TE : l'ensemble du CA encaissé en 2022 en prestation de service BNC.

Vous pouvez ensuite remplir les pages suivantes **en fonction de votre situation personnelle.** Une fois arrivé au bout de la déclaration, vous aurez ce message :

INFORMATIONS

Pour toute question nécessitant une réponse rapide de l'administration, utilisez dans votre espace particulier, la rubrique « RUBRIQUE DU SITE / Question » en bas de page ou le service « Messagerie sécurisée » en haut de page.

Si vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration fiscale certains éléments de votre déclaration pour lesquels vous n'êtes pas certain de votre interprétation, signalez une mention expresse en cochant la case ci-contre.

En application de la loi « Informatique et libertés » vous pouvez accéder aux données fiscales vous concernant et demander leur rectification, sous certaines réserves, auprès de votre centre des finances publiques. Les données que vous déclarez sont utilisées aux fins de gestion et de recoupement par l'administration fiscale mais également par certains organismes de sécurité sociale habilités (voir notice).

En cas de doutes (normalement avec ce guide cela ne devrait pas être le cas !), vous pouvez cocher la case présente sur cette page pour le signaler à l'administration fiscale.

Cliquez sur « Suivant » pour arriver sur la page vous signalant que vous avez atteint la dernière rubrique de la déclaration des revenus. Cliquez à nouveau sur « Suivant » pour voir le résumé de votre déclaration, la valider et la signer.

Voilà, vous venez de finir votre déclaration d'impôt auto-entrepreneur si vous avez opté pour le Versement Libératoire ! Nous espérons que ce tuto vous a simplifié la tâche. Si besoin, n'hésitez pas à nous solliciter pour bénéficier d'une assistance afin de remplir votre déclaration sans erreur (prestation facturée 30€) en suivant ce lien :

Aidez-moi à remplir ma déclaration



Vous n'avez pas opté pour le Versement Libératoire de votre impôt



#4

Cette partie ne concerne que les **auto-entrepreneurs n'ayant pas opté pour le versement fiscal libératoire** (VFL) de leur impôt.

Vous avez dû cocher la ou les cases « revenus industriels et commerciaux professionnels » (pour les activités de ventes et de prestations de services artisanales et commerciales) et/ou « revenus non commerciaux professionnels » (pour les activités libérales) comme indiqué en page 5 de ce tuto.

Si vous exercez une activité de ventes de marchandises (ou assimilée), ou une activité de prestations de services artisanales et/ou commerciales (BIC), c'est la page « Revenus industriels et commerciaux professionnels » qui vous concerne :

REVENUS ET PLUS-VALUES	DES PROFESSIONS NO	ON SALARIÉES	
EVENUS INDUSTRIELS ET COM	IERCIAUX PROFESSIONNE	LS y compris locations meu	Notice blées professionnelles
Durée d'activit ou fermé votre	: <mark>é (en mois)</mark> si vous micro-entreprise e	avez ouvert n 2023	THOMAS VERMEULE
urée de l'exercice nombre de mois	si inférieur à 12	R	5DB
tégime micro BIC			
Revenus nets exonérés Igimes zonés articles 1417, IV, b du code génér	al des impôts CA des ven	tes de	5KN
lus-values à court terme exonérées 1. 151 septies, 151 septies A, 238 quindecies d	assimilées e	ses ou activités encaissé en 2023	DSBC
evenus imposables	tament	•	
Ventes de marchandises et assimi	lées	r.	5КО
Prestations de services et location	s meublées	\sim	5KP
us-values nettes à court terme		K	5KX
oins-values nettes à court terme	CA des prestation	s de services	5KJ
us-values nettes à long terme	BIC (artisanales et	commerciales)	5KQ
oins-values à long terme	encaissé en 2023	J	5KR
ramon de conformité fiscale (ECE)			5AY
CONTRACTOR CONTRACTOR ISLAND IF			JAA U

- <u>Case 5DB</u>: indiquez le nombre de mois d'activité de votre auto-entreprise en 2023 (seulement si vous avez créé ou fermé votre auto-entreprise en 2023);
- ✓ Case 5KO : l'ensemble du CA encaissé en 2023 en ventes de marchandises ;
- ✓ <u>Case 5KP :</u> l'ensemble du CA encaissé en 2023 prestations de services BIC.

Si vous exercez une activité libérale (BNC), c'est la page « Revenus non commerciaux professionnels » qui vous concerne :

		Notice
REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS		
		Notice
Durée d'activité (en mois) si vous a	ivez ouvert	
ou ferme votre micro-entreprise en	2023 тно	MAS VERMEULE
Durán de l'exercice nombre de mais si inférieur à 12	5XI	
Difee de l'exercice nombre de mois si meneur a 12 Option pour le paiement fractionné de l'impôt porrespondant aux créances acquises i passage à l'IS - option pour le foyer	5FA	Cette case est commune à tous les membres du foye fiscal
Régime déclaratif spécial ou micro-BNC		
Revenus nets exonérés égimes zonés articles 1417, IV, b du code général des impôts	5HP	
llus-values à court terme exonérées rt. 151 septies, 151 septies A, 238 quindecies du CGI	DSC	
Revenus imposables	5нс	2
Recettes brutes sans déduire aucun abattement		
lus-values nettes à court terme	ions de services 5HV	,
loins-values nettes à court terme BNC (activités U	ibérales) 5KZ	
encaissé en 202	23	
ius-values nettes a long terme	3 HR	
foins-values nettes à long terme	5HS	
Examen de conformité fiscale (ECF)	5AT	
lom et adresse du prestataire (cliquez sur le bouton Détail)		Détail

Case 5XI : indiquez le nombre de mois d'activité de votre auto-entreprise en 2023 (seulement si vous avez créé ou fermé votre auto-entreprise en 2023) ;
 Case 5HQ : l'ensemble du CA encaissé en 2023 en prestations de services BNC.

Bon à savoir :

Déclarez votre CA sans appliquer les abattements. C'est l'administration fiscale qui s'en chargera en fonction de la case dans laquelle vous avez déclaré votre CA :

- Case 5KO : 71% d'abattement (ventes de marchandises BIC)
- Case 5KP : 50% d'abattement (prestations de services BIC)
- Case 5HQ : 34% d'abattement (prestations de services BNC)

Après avoir renseigné vos différents CA dans ces pages, une nouvelle page « BA, BIC, BNC à imposer aux prélèvements sociaux » apparaît :

REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIEES	
	Notice
BA, BIC, BNC À IMPOSER AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX	
ndiquez ci-dessous :	
le montant net des revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux ; revenus non commerciaux uux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale (URSSAF, MSA) ; le montant des plus-values professionnelles à long terme exonérées d'impôt sur le revenu en cas de d 51 secties A du code général des impôts).	: qui ne sont pas soumis lépart à la retraite (art.
Ces revenus et plus-values seront soumis aux prélèvements sociaux par la direction générale des finan	ices publiques (DGFIP)
es revenus des locations meublées non professionnelles (à l'exception de ceux qui sont soumis aux ce lociales par les organismes de sécurité sociale) et les plus-values à long terme, déclarés dans les rubri automatiquement soumis aux prélèvements sociaux par la DGFIP. Ne les reportez pas ci-dessous.	otisations et contribution ques précédentes, serc
ATTENTION ! Les auto-entrepreneurs ne sont pas concernés par la case 5HY, ne la remplissez donc pas au risque de voir le montant de voire impôt augmenter forteme	nt !
rempnosez dene pas da naque de ren le montant de rene imper dagmenter fertene	THOMAS VERMEULE
	PLIN
Revenus nets	SHY
Revenus nets Pour les régimes micro, reportez le montant après abattement forfaitaire pour charges. Micro BIC : 71 % pour les ventes et ssimilées ; 50 % pour les prestations de services. Micro BNC : 34 %. Micro BA : 87 %	эн ү

En tant qu'auto-entrepreneur, vous avez déjà réglé vos cotisations sociales. Vous n'avez donc rien à remplir dans ces cases : vous pouvez ignorer cette étape et passer aux pages suivantes et les remplir en fonction de votre situation personnelle.

Attention !

Si votre revenu fiscal de référence de 2021 ne vous permet plus de bénéficier du Versement Libératoire en 2023, vous devez indiquer dans la case 8UY le montant des versements libératoires effectués en 2023 (à vérifier sur vos déclarations de CA Urssaf). Ces versements constituent alors un crédit d'impôt pour 2023 à déduire du montant de votre impôt recalculé selon le régime classique d'imposition.

La case 8UY vous sera accessible en cochant « **Réductions et crédits d'impôt…** » à l'étape où vous indiquez vos différentes sources de revenus à déclarer (voir p. 5) :

~	Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite), charges et imputations diverses
	Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales prestations compensatoires, etc.
	Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard)
	Travaux dans l'habitation principale : dépenses pour la transition énergétique 🛛 📀
-	Investissements Outre-Mer

Vous arrivez ensuite sur la page « Prélèvement à la source ». Sur cette page, vous pourrez consulter le montant des prélèvements à la source déjà payés pour vos revenus salariés, mais aussi les acomptes d'impôt sur le revenu déjà payés au titre de votre activité auto-entrepreneur dans la case 8HW :

	Notice
rélèvement à la source	
relevement a la source deja paye :	THOMAS VEDNELLE
- retenue à la source sur les salaires et pensions	8HV
- acomptes d'impôt sur le revenu	8HW
- acomptes de prélèvements sociaux	8НХ
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu	
- impôt sur le revenu	8HY
- prélèvements sociaux	8HZ

Vous pouvez passer à la page suivante sur laquelle vous pourrez éventuellement cocher une case pour signaler à l'administration que vous n'est pas sûr(e) d'avoir remplir correctement votre déclaration (normalement, grâce à ce tuto, ça devrait aller !) :

INFORMATIONS

Pour toute question nécessitant une réponse rapide de l'administration, utilisez dans votre espace particulier, la rubrique « RUBRIQUE DU SITE / Question » en bas de page ou le service « Messagerie sécurisée » en haut de page.

Si vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration fiscale certains éléments de votre déclaration pour lesquels vous n'êtes pas certain de votre interprétation, signalez une mention expresse en cochant la case ci-contre.

En application de la loi « Informatique et libertés » vous pouvez accéder aux données fiscales vous concernant et demander leur rectification, sous certaines réserves, auprès de votre centre des finances publiques. Les données que vous déclarez sont utilisées aux fins de gestion et de recoupement par l'administration fiscale mais également par certains organismes de sécurité sociale habilités (voir notice).

Cliquez à nouveau sur « Suivant » pour terminer votre déclaration. Vous accéderez à la page « Résumé de votre déclaration » sur laquelle vous pourrez vérifier les informations saisies. Si tout est bon, vous pouvez cliquer sur « Signer ma déclaration » pour la valider.

Voilà, vous avez terminé votre déclaration ! Nous espérons que ce tuto vous a simplifié la tâche. Si besoin, n'hésitez pas à nous solliciter pour bénéficier d'une assistance afin de remplir votre déclaration sans erreur (prestation facturée 30€) en suivant ce lien :



Aidez-moi à remplir ma déclaration

#5 Pour aller plus loin



Tout savoir sur la déclaration d'impôt et le formulaire 2042-C-Pro

Retrouvez toutes les infos utiles pour comprendre le fonctionnement de la déclaration d'impôt ainsi que nos conseils pour l'effectuer facilement et sans erreur !



Versement Libératoire : les infos détaillées de ce mode d'imposition

Dans cet article, nous vous expliquons en détails le fonctionnement du Versement Libératoire de l'impôt pour vous aider à choisir le bon mode d'imposition.

Lire l'article

Lire l'article



Le guide sur les différentes charges à payer

Retrouvez un panorama détaillé des différentes charges que vous devrez payer en tant qu'auto-entrepreneur : cotisations sociales, CFE, CFP, TFCC, impôt sur le revenu, etc.



Simulateur d'impôt : Versement Libératoire vs Imposition classique

Grâce à notre simulateur, simulez votre imposition en tant qu'auto-entrepreneur pour découvrir quelle est l'option la plus intéressante dans votre situation et estimer le montant d'impôt économisé !

Lire l'article



Et si **la compta** de votre **auto-entreprise** pouvait être encore **plus simple** ?



Compta by Mon-AutoEntreprise.fr Le logiciel intelligent pour auto-entrepreneur

30 jours d'essai gratuit !

